



Co-enseignement : comment améliorer les conditions d'inclusion d'enfants sourds et malentendants en français en classe de CP et développer une culture inclusive dès le plus jeune âge ?

A COMPLETER

86 BOULEVARD JOHN KENNEDY , 94000 CRETEIL

Site : <http://cardie.ac-creteil.fr/>

Auteur : Grégory Sainton

Mél : gregory.sainton@ac-creteil.fr

Ce projet consiste à co-enseigner tous les domaines du français de la classe de CP avec une enseignante de classe normale et un enseignant spécialisé A (Troubles des fonctions auditives). Ceci permet d'inclure quotidiennement 4 élèves d'ULIS TFA avec un appui du LPC (Langage Parlé Complété) et de la LSF mais également en fournissant toutes les adaptations nécessaires à ces élèves. Parallèlement nous développons chez tous les élèves les compétences sociales relatives à la différence, à l'entraide...

Plus-value de l'action

- Les élèves de l'ULIS et de CP jouent plus ensemble, échangent plus alors que ce n'était pas le cas en début d'année.
- Tous les élèves de l'ULIS niveau CP sont lecteurs (avec des niveaux variés).
- Tous les élèves de la classe de CP sont également lecteurs et produisent des écrits courts alors que certains sont arrivés avec de grandes difficultés.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

4 élèves sourds et malentendants d'une ULIS Ecole TFA oralisante de niveau CP.

19 élèves de classe de CP.

A l'origine

Entrée dans la lecture très compliquée chez les sourds et malentendants : Des efforts particuliers doivent être faits pour garantir l'entrée dans la lecture des enfants sourds même s'ils sont oralisants (manque/absence de conscience phonologique, restitution auditive imparfaite des prothèses/implants...).

- Pas/peu d'échanges entre les enfants pendant les récréations : Favoriser l'éclosion d'une culture inclusive chez tous les élèves qui ne résulterait pas d'une injonction mais d'un développement des compétences sociales.
- Ecole est classée REP depuis septembre 2015 : Garantir le lire/dire et écrire chez TOUS les élèves. Le référentiel du réseau d'éducation prioritaire préconise le co-enseignement et la co-intervention notamment pour garantir le lire, le dire et l'écrire à tous les élèves.
- Encore trop peu d'échanges entre les enseignants spécialisés et les enseignants de classe banale : le coordonnateur de l'ULIS doit être une personne ressource pour les enseignants des classes où sont scolarisés les élèves de l'ULIS selon la circulaire n°2015-129 du 21 août 2015 sur les ULIS.

- Saturation des taux d'inclusion : A l'EES des Guiblets, avec 7 ULIS pour 9 classes banales, environ 20% des élèves sont porteurs de handicap (auditif ou moteur). D'autres alternatives doivent être tentées.

Objectifs poursuivis

1> Assurer l'entrée dans la lecture et l'écriture des élèves de l'ULIS et l'accessibilité pédagogique en général.

2> Assurer l'entrée dans la lecture et l'écriture des élèves de la classe de CP les plus faibles.

3> Développer des compétences sociales chez les élèves pour faire émerger une véritable culture inclusive dès le plus jeune âge.

4> Améliorer la coopération entre les enseignants de classe normale et les enseignants spécialisés.

Description

Tous les jours, environ 45 minutes le matin et 45 minutes en début d'après-midi, quatre élèves de niveau CP de l'ULIS TFA Oralisante de cycle 2 vont dans la classe de CP avec l'enseignant. Le matin est généralement dédié à l'étude du code et l'après-midi plutôt à la littérature et à la production d'écrit.

Au-delà des compétences et des connaissances de français à acquérir en CP, nous visons l'acquisition de connaissances et de compétences particulières dans l'enseignement moral et civique :

- Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur : les élèves malentendants ont besoin d'un niveau de bruit très faible, on doit s'exprimer à eux de face en articulant correctement, en dégageant sa bouche...
- Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs ;
- Accepter les différences (respect de la différence, de l'interconnaissance, de tolérance) ;
- Connaître quelques valeurs et principes fondateurs d'une société démocratique (notamment égalité des droits).

Modalité de mise en oeuvre

La configuration adoptée par les co-enseignants dépend du type de séance et la phase de la séance (découverte, réinvestissement...).

Lors d'une séance d'étude du code, la découverte visuelle et auditive se fait sous deux formes :

- en mode « enseignement partagé » : les deux enseignants interagissent simultanément avec tous les élèves.
- ou en mode « un enseigne, l'autre aide » : le maître spécialisé apporte en plus, le codage LPC (pour faciliter l'acquisition des syllabes, pour lever les sosies labiaux...) ainsi que la LSF pour reformuler certaines consignes de façon individuelle.

Les séances de réinvestissement sont faites soit en « enseignement alternatif » (l'enseignant spécialisé prend en charge un groupe de besoin constitué d'élèves sourds ou non) soit en « ateliers » (chaque enseignant à la charge d'un groupe de besoin et deux groupes sont en autonomie).

Pendant les séances de production d'écrit, la configuration avec « deux enseignants aidants » est la plus efficace.

En littérature, la découverte des illustrations est commune à tous les élèves afin de favoriser le bain de langage des élèves sourds et créer une culture commune à tous. Le travail spécifique de découverte du texte et de réinvestissement se fait le plus souvent en « enseignement alternatif ».

Trois ressources ou points d'appui

- Forte motivation à faire évoluer les pratiques inclusives.
- Vision commune de la pédagogie, du handicap, de l'inclusion.
- Les échanges avec les spécialistes du co-enseignement.

Difficultés rencontrées

- Les nombreuses contraintes d'emploi du temps des élèves d'ULIS (soins, inclusion des autres élèves, reste des enseignements aux élèves de CP/CE1/CE2).
- L'absence de relais du projet au sein de l'école.
- Le temps de concertation et de planification.

Moyens mobilisés

Un temps de planification et de préparation important est indispensable entre les co-enseignants.

Partenariat et contenu du partenariat

- Les parents d'ULIS sont parties prenantes du projet.

- Les membres du centre de soins (SSEFS) ont adapté les prises en charge en fonction des contraintes de co-enseignement.
- Certains enseignants d'autres classes incluant également des élèves de cette ULIS ont aussi adapté leur emploi du temps afin de rendre possible cette expérimentation.

- Les représentants de l'Inspection Académique ainsi que les conseillers pédagogiques ASH ont soutenu notre démarche lors de la phase de lancement du projet.

[Liens éventuels avec la Recherche](#)

Contacts

- Professeur P. Tremblay, université de Laval, Canada
- Mme Marie Théry, MCF, Université de Nantes

Références bibliographiques :

- P. Tremblay, Marylin Friends...

Evaluation

[Evaluation / indicateurs](#)

- Augmentation du taux d'entrée dans la lecture dans l'ULIS et dans la classe CP.
- Amélioration du taux d'inclusion réussie de l'école.
- Estime de soi des élèves en situation de handicap.
- Amélioration de la culture inclusive dans l'école.
- Amélioration de la coopération entre les enseignants de classe normale et enseignants spécialisés.

[Documents](#)

Aucun

[Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action](#)

Actuellement, évaluation interne aux co-enseignants uniquement. Mais besoin d'une analyse décentrée.

[Effets constatés](#)

Sur les acquis des élèves :

- o (constaté) - Les élèves échangent plus entre eux, par la discussion ou par le jeu.  A renforcer
- o (constaté) TOUS les élèves des deux classes sont entrés dans la lecture et l'écriture (production d'écrit).

Sur les pratiques des enseignants :

- o Une posture de co-enseignants de plus en plus naturelle pendant les séances,
- o Une analyse réflexive renforcée de notre posture professionnelle d'enseignant en dehors des séances.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

.

Sur l'école / l'établissement :

Promouvoir l'idée auprès de tous les enseignants que d'autres modèles d'inclusion peuvent être expérimentés. Il s'agit de trouver les formes d'inclusion les plus adaptées aux besoins éducatifs particuliers des élèves et à la situation unique de l'école des Guiblets.

Plus généralement, sur l'environnement :

.